

CONTEXTE

Début 2007, l'Unep s'était penchée sur le rapport que les Français entretiennent avec leur jardin. Véritable extension de la maison, le jardin revêtait un rôle tout particulier, et primordial, dans le quotidien des Français ; celui d'un espace ludique, et esthétique, source de décompression et de respiration. Un lieu apprécié pour sa capacité à réunir ceux que l'on apprécie, qui permet une grande diversité d'activités et que l'on structure à l'envie selon ses goûts.

En plus de douze ans, les pensées ont évolué, le niveau de connaissance des Français sur leur environnement a gagné en maturité et de nouveaux courants régissent nos rapports avec la nature : le Grenelle de l'Environnement fin 2007, les effets du dérèglement climatique de plus en plus marqués, la COP21 de 2015, les plans locaux et nationaux de protection de la qualité de l'air, l'interdiction de la vente des produits phytopharmaceutiques aux particuliers le 1^{er} janvier 2019... Ces événements ont-ils eu un impact sur le rapport que les Français entretiennent avec la nature la plus proche de chez eux, à savoir leur jardin ?

L'usage fait du jardin a-t-il évolué avec les années ?

Quels sont les « nouveaux bienfaits » attendus de la part de nos jardins ?

Cette enquête menée par l'Ifop et l'Unep, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage, tente de répondre à ces questions et apporte une analyse nouvelle sur le rapport que les Français entretiennent avec leur jardin.

MÉTHODOLOGIE

Enquête menée les 28 et 29 mars 2019, sur un échantillon de **900 personnes âgées de 25 ans et plus,** extrait d'un échantillon de **1004 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus,** réalisée par questionnaire auto-administré en ligne. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



À PROPOS DE L'UNEP

L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).
www.lesentreprisesdupaysage.fr